

# CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs

Mis à jour le 27 mai 2026

## Conditions d'entrée et prérequis

Apprentissage : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum

## Public visé

Personne ayant un CAP Agent de Sécurité - Titulaires minimum d'un niveau III

## Rythme

Alternance

## Durée en centre

12 mois

## Durée en entreprise

455 heures

## Validation

CAP AVAE niveau 3

## Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation  
Épreuves ponctuelles

## Entrée-sortie permanente

Oui

Code RNCP : 38228  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38228/>

## Objectifs professionnels

- Développer des compétences en conseil sur l'achat
- Installer des appareils extincteurs d'incendie
- Utiliser des appareils extincteurs d'incendie
- Installer et poser de la signalétique en lien
- Entretien des appareils extincteurs d'incendie
- Vérifier les données techniques imposées par la réglementation

## Contenu

- Apporter Conseil et assistance
- Configurer les appareils extincteurs
- Mettre en place les appareils extincteurs
- Vérification et remise en état : maintenance
- Organisation : préparer les matériels d'intervention
- Planifier les activités
- Exploiter la documentation technique, administrative, commerciale et financière

## Modalités pédagogiques

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
- Rythme de l'alternance, 2 semaines en centre apprentissage, 2 semaines et vacances scolaires en entreprise.
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, suivi individualisé.

## Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.  
Réfèrent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

## Les plus

**Taux de satisfaction**  
82%

**Réussite aux examens**  
100 %

**Insertion professionnelle**  
Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur [inserjeunes.education.gouv.fr](http://inserjeunes.education.gouv.fr)

## Délais et modalités d'accès

- Être titulaire d'un CAP Agent de Sécurité
- Entretien
- Contrat d'apprentissage

# CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs

- Possibilité de restauration et d'hébergement au LPO
- Le délai d'accès à la formation est fixé de juin à décembre (sauf contraintes organisationnelles, disponibilités ou modalités de financement)

## Financements possibles

Prise en charge par l'OPCO.

## Poursuite de parcours

- BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité (niveau 4)
- Agent Vérificateur d'Appareils Extincteurs

## Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130  
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037